

société civile , ou il n'en reste pas. S'il en reste , obligez les pauvres de les occuper ; dans un état bien policé & où les loix sont en activité , rien n'est plus aisé : s'il n'en est plus , & que l'autorité quelqu'obéie qu'elle soit , ne peut trouver de moïens d'occuper les pauvres , il y a donc plus d'hommes que de places & dès - lors un excès de population (a) „

Ce que dit l'auteur touchant le mariage des soldats , paroît conforme aux lumieres d'une sage politique , à la conservation des mœurs , aux vues saintes & charitables de la religion. Rien assurément n'est plus propre à prévenir la desertion , & c'est la grande raison pour laquelle nos Pandours , Talpatsches , Croates , &c. ne désertent jamais. Mais le moïen d'avoir des soldats mariés , qui aient un domicile , qui joignent au zele pour le service du Prince l'esprit de famille , & un attachement d'intérêt au país qu'ils défendent ? Notre militaire s'étend beaucoup sur cette matiere , & propose des réglemens qu'une épreuve faite avec soin justifieroit peut-être. Ses réflexions sur les grains & le commerce paroissent également sages , & lors-même qu'on n'acquiesce pas à ses spéculations

---

(a) Dans plusieurs de nos provinces cette observation est d'un vrai qui frappe les yeux. Tandis qu'elles sont inondées de pauvres oisifs , s'y occupe-t-on de quelque espece de travail pour lequel on ne trouve point d'ouvriers ? Les cordonniers , maçons , fermiers &c , se plaignent-ils que les coopérateurs leur manquent ? Y a-t-il un métier si vil , si dégoûtant , si déshonorant qui ne soit exercé , brigué même ?